Etude novembre 2024

(Pour les Confréries)

Nouvelle réglementation

Etiquette vin – Règlement 2023

• A partir du 8 décembre 2023 la législation Européenne oblige à informer les consommateurs sur <u>la composition détaillée du vin</u>.

Réglementation:

• Nouvelles directives Européennes relatives à l'indication et à la désignation des ingrédients pour les produits de la vigne : Le règlement (UE) 2021/2117 publié le 2 décembre 2021 modifie les règles d'étiquetage des vins :

Les vins produits à partir du 8 décembre 2023 doivent <u>faire figurer sur leur étiquetage</u> <u>ou de manière dématérialisée via un QR Code</u> les ingrédients qui les composent et la déclaration nutritionnelle complète.

Les vins produits et <u>étiquetés</u> avant cette date peuvent continuer d'être mis sur le marché jusqu'à épuisement des stocks.

Les mentions d'étiquetage : liste des ingrédients, valeur énergétique et la déclaration nutritionnelle, deviennent obligatoires.

Valeur énergétique « E » (obligatoirement sur la bouteille)

- La valeur énergétique correspond à l'apport calorique de l'aliment, exprimé en kilocalories (kcal).
- Cette valeur, calculée chaque année en fonction du degré d'alcool du cru devra apparaître dans le tableau des informations mis à la disposition du consommateur.
- Exemple calcul valeur énergétique pour une bouteille de vin contenant 12,5 % d'alcool en volume :

330 Kj *ou* 79 Kcal pour 100 ml

Ce calcul peut être fait sans passer par un laboratoire si on connait le taux d'alcool exact

Des calculatrices sont proposées sur Internet

Valeurs nutritionnelles

- On entend par « déclaration nutritionnelle » les informations précisant un ou plusieurs nutriments présents dans une denrée alimentaire.
 - Il existe trois constituants alimentaires énergétiques : les glucides, lipides et protides.
- la réglementation du 8 décembre 2023 donne la possibilité de se fonder sur les valeurs moyennes communément admises.

Des valeurs sont proposées sur divers sites Internet

Si on fait une analyse par un laboratoire la première année, les résultats peuvent être utilisés pour les années suivantes si on garde le même processus de vinification.

Plus nécessaire de passer ensuite par un laboratoire

Ingrédients

- Il y a le raisin et tout ce qui va être ajouté et se retrouver dans le produit final.
- Un ingrédient est défini à l'article 2 du règlement (UE) 1169/2011 « comme toute substance ou tout produit <u>utilisé dans la fabrication</u> ou la préparation d'une denrée alimentaire et <u>encore présent</u> <u>dans le produit fini</u>, éventuellement sous une forme modifiée; les résidus ne sont pas considérés comme des ingrédients. ».
- Les ingrédients sont listés dans la composition du produit dans leur ordre décroissant d'importance, pour tous ceux qui représentent plus de 2% du produit fini au moment de leur mise en œuvre dans la fabrication. Ceux qui constituent moins de 2% du produit fini, peuvent être énumérés dans un ordre différent.
- → Nécessité de passer par une analyse en laboratoire, sauf si on connait les % de tous les ingrédients entrés dans la fabrication et si inférieurs à 2 % du volume de vin total

Taille minimale de 1,2mm en cas d'inscription sur l'étiquette

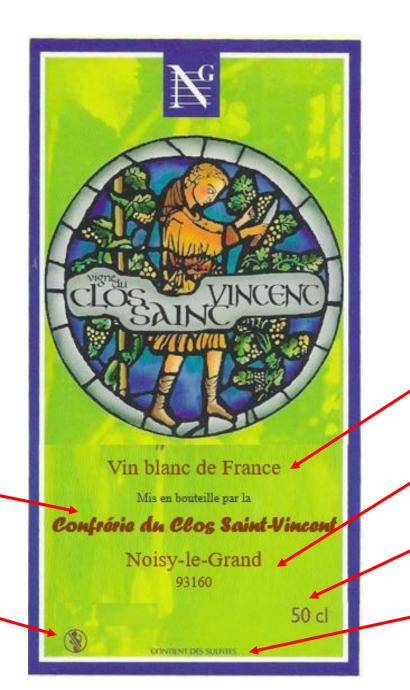
• Etiquette principale réglementaire actuelle :

Ne comprend que des informations pérennes

Informations embouteilleur

Message sanitaire

>1,2%alcool (fixe)



Catégorie réglementaire

Provenance

Volume nominal

Présences allergènes (sulfite) (police spécifique)

Etiquette vin 2024 Etiquette complémentaire ou QR Code?

• 1) Option <u>Etiquette complémentaire</u>:

- Présentation à affiner pour chaque vin
- L Cuvée 2024 = Numéro de lot

Taille police = 1,2 mm minimum

Peut se faire sur étiquettes blanches autocollantes

Clos Saint-Vincent

Vin blanc sec

Informations produit L cru 2024

Teneur en alcool: 11 % vol

INGREDIENTS

Raisin, Conservateur (sulfites)

DECLARATION NUTRITIONNELLE

Pour 100 ml

E - Energie 267 Kj

64 Kcal

Matières grasses

Glucides 0,04g

Protéines

Etiquette vin 2024 Etiquette complémentaire ou QR Code?

- 2) Option QR Code:
- Page sur un site internet Informations réglementaires accessibles par QR Code VINISCAN https://www.viniscan.com/ ou CVAB https://www.cavb.fr/contact solutions QR CODE de dématérialisation des ingrédients et des valeurs nutritionnelles sur étiquette des bouteilles de vin. Taris : 150 € / an.

Système simple

Accès sécurisé pour mise à jour

Cette page <u>ne peut</u> donner accès aux autres pages d'informations de la Confrérie Création d'un tableau des informations par cuvée

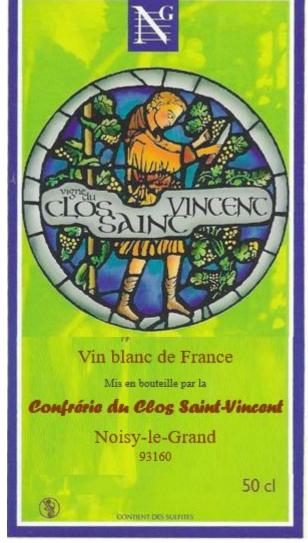
Nécessité d'une mise à jour annuelle par la Confrérie

• Etiquettes pour 2024 avec QR Code:

→Informations dématérialisées

Le QR Code est scanné et donne accès à une page de site Internet avec les informations sous forme d'un tableau.

Voir exemples sur les bouteilles de Beaujolais nouveau sorties en novembre.





• <u>Décision</u>:

• Mettre en œuvre un système d'informations dématérialisé -> complexe

OU

• Ajouter une étiquette complémentaire \rightarrow plus simple (On peut utiliser des étiquettes autocollantes au bon format)

• Suite à donner :

A partir des informations apportées, chaque Confrérie et association peut choisir entre le système de contre-étiquette ou d'information dématérialisée à l'aide d'un QR Code géré par une société extérieure.